

Après une rapide introduction, Yves Pasquier reprend les éléments clés du dernier compte-rendu afin de les faire valider par les participants. Il est donc acté que tous les projets retenus devront répondre aux critères suivants :

- Ressources humaines (les besoins, la formation, le recrutement)
- La communication (auprès de la population, des usagers potentiels, ...)
- Mutualisation des moyens humains et techniques
- Participation (favoriser l'action, l'engagement plutôt que la consommation)
- Lien social (dynamisation)

Compte tenu du nombre réduit de participants, la commission Vivre Ensemble ne sera pas cette fois-ci scindée en deux groupes.

### ➔ **Thématique « Services à la population et aux personnes »**

N'ayant pas pu être abordée à la dernière réunion, les référents de la commission ont souhaité traiter en priorité la thématique de la mobilité. Vous trouverez ci-joint le document présenté pendant la réunion. Sans être exhaustif, ce document reprend succinctement l'état de l'offre de transport en Maurienne (transport ferroviaire, touristique, scolaire, covoiturage, ...).

#### **Saisonniers :**

La difficulté pour les saisonniers de bouger pendant la saison est soulevée. Ils sont souvent contraints d'emprunter les lignes touristiques pour se déplacer. Ce mode de transports est beaucoup trop onéreux pour eux. Pour pallier ce problème, une tarification particulière pourrait leur être proposée. Dans ce cadre, Pierre-Louis Rémy s'interroge sur la rentabilité des lignes touristiques mises en place par le Conseil général.

Des initiatives aux Karellis ou à Valloire ont été prises pour faciliter les déplacements des saisonniers (systèmes de navettes). Même si cela peut être difficilement transposable ailleurs, il serait intéressant d'étudier de manière plus approfondie l'offre mise en place dans ces stations.

#### **Intermodalité :**

Concernant l'intermodalité, Mme Gippa indique que de nombreuses arrivées de trains sont coordonnées avec les départs de cars touristiques. Par ailleurs, il a été mis en place très récemment des consignes à vélo à la gare de Saint Jean de Maurienne.

#### **Covoiturage, Auto-Stop :**

Dans un territoire diffus comme la Maurienne, accentuer le covoiturage peut être une solution de déplacement pour beaucoup de personnes. Afin de sécuriser les usagers, l'idée de mettre une signalétique bien identifiée dans des endroits clés de Maurienne est soulevée. Ces lieux pourraient également servir pour l'auto-stop.

De nombreuses personnes présentes à la réunion ne connaissaient pas le site du Conseil général [www.mobisavoie.fr](http://www.mobisavoie.fr)

Cette thématique devra être approfondie ultérieurement en regardant ce qui se fait sur d'autres territoires.

#### **Transport à la demande :**

Les participants s'interrogent sur l'opportunité de mailler le territoire à l'année avec des lignes de transports à la demande. En effet, il semble très difficile de satisfaire les demandes

individuelles de déplacement. Une incitation financière conséquente semble être primordiale pour pousser à l'utilisation des transports en commun. Il est pris pour exemple les cartes d'abonnement TER pour les trajets domicile-travail. L'augmentation du prix du pétrole influe également sur le report de l'utilisation de la voiture individuelle vers le train.

### ➔ Thématique « Culture »

Afin de compléter notre vision souvent partielle du paysage culturel de la vallée, et d'en analyser les points forts, les éventuels manques, les secteurs à développer prioritairement dans les prochains contrats..., il est proposé un tableau tentant de répertorier des différentes structures, associations ou organismes oeuvrant dans le domaine de la culture en Maurienne. L'idée est de compléter ce tableau tous ensemble et éventuellement de découvrir à cette occasion de nouvelles initiatives ou des initiatives méconnues du territoire.

Des manques sont signalés sur les bibliothèques qui ne sont pas toutes répertoriées. Même chose sur les cinémas, notamment pour les cinémas des stations. Jean-Loup Binias expose à cette occasion le fonctionnement du réseau des cinémas en Maurienne. Les 14 cinémas de Maurienne (haut et bas de vallée) se retrouvent tous les matins à 9h30 tout au long de l'année pour s'échanger les bobines de film. Le choix des films, commun à tous les cinémas de Maurienne, est assuré par un programmateur professionnel de Lyon. L'existence de ce réseau permet, du fait du nombre de lieux de projection, d'obtenir les films les plus récents possibles. La plupart des cinémas du réseau ont une ou plusieurs salles classées « arts et essai ». Le réseau fonctionne extrêmement bien car il présente de réels avantages au quotidien pour ses membres, qui sont fédérés autour d'un principe de fonctionnement commun.

Il est décidé par les présents que ce tableau soit envoyé par mail à tous les membres de la commission Vivre Ensemble, afin que ces derniers puissent le lire et le compléter à tête reposée, et disposer ainsi d'un outil le plus exhaustif possible.

Pierre-Louis Rémy fait le constat suivant : le tableau, bien que pour l'instant non exhaustif, répertorie déjà un nombre impressionnant de structures et d'initiatives. Il serait intéressant de pouvoir disposer de masse critique sur toutes ces structures (accessibilité, communication, tarifs...) et de voir si certaines fonctionnent déjà en réseau ou en partenariat. Pierre-Louis Rémy réaffirme la nécessité selon lui de créer des habitudes chez la population, avec par exemple l'instauration d'une journée gratuite mensuelle dans les musées de Maurienne.

Roger Arnoux précise que le secteur des écoles de musique est déjà structuré de fait depuis de nombreuses années, de par son historique, et de par le Schéma départemental de développement des enseignements artistiques aujourd'hui imposé par le Conseil Général de la Savoie.

Les différentes expériences rapportées par les présents (projets événementiels Savoie Biblio pour les bibliothèques, Estivales du Château et organisation « convois spectacles » Malraux pour les ACAs, projets environnement...) montrent que les partenariats entre les structures sont quasi exclusivement le fait de projets événementiels ou ponctuels d'envergure autour desquels se fédèrent les énergies.

Il apparaît donc comme essentiel de créer des occasions de collaboration qui puissent permettre à la longue de structurer durablement le réseau culturel sur l'ensemble du territoire et de créer des habitudes de travail en commun. L'exemple de Festivités Maurienne 2010, bien que considéré comme imparfait sur plusieurs aspects par les présents, est déjà une première expérience « capitalisable ». L'édition de la plaquette vallée 150<sup>ème</sup> semble être également un « outil » structurant dans son fondement, sans même parler de sa diffusion.

Jeannine Gippa demande s'il ne serait pas temps d'inscrire dans les prochains contrats une grosse manifestation biennale ou triennale à l'échelle de la vallée, qui pourrait justement créer l'occasion de synergies entre toutes les dynamiques culturelles de la Maurienne.

Yves Pasquier expose l'exemple de villes comme Belfast, Bruxelles, Bologne... où tous les deux ans sont organisées de grandes parades. Chaque quartier travaille pendant deux ans avec l'aide d'artistes professionnels et dans une dynamique de haute exigence artistique, afin de présenter lors de la parade ce qu'ils ont envie de montrer d'eux-mêmes (1 structure genre char, 1 scénario, 1 production musicale...). Les budgets sont très divers en fonction des villes mais cela semble créer dans tous les cas une véritable dynamique. On pense également à la Biennale de la Danse de Lyon.

La question du portage de tels projets se pose avec un réel besoin de coordination. Dans ce sens, « l'étude de définition pour un projet culturel de territoire et sa structuration en Maurienne », qui sera prochainement lancée par le Syndicat du Pays de Maurienne, et qui aboutira éventuellement à la création d'un Etablissement Public de Coopération Culturelle à l'échelle de la vallée, pourrait apporter de vraies propositions.

Pierre-Louis Rémy insiste sur la nécessité de concevoir le portage en intégrant à la source le milieu associatif et ses nombreuses initiatives.

Une représentante de « La Petite culture » d'Aussois expose le fonctionnement de cette association culturelle. Cette dernière est un outil géré par des bénévoles, utilisable sur des projets ponctuels ou durables par les groupes, professionnels... qui en ont besoin. Par exemple pour l'organisation de stages, ou de concerts (l'association disposant d'une licence d'entrepreneur de spectacles), de cours... L'association offre une possibilité d'accueil d'activités dans des locaux. Les publics concernés sont donc multiples.

Plusieurs personnes présentes trouvent cet exemple intéressant. Il semble cependant difficile de l'appliquer à l'échelle de la vallée, du fait de l'étendue du territoire mais surtout des effets structurants visés par les élus avec l'organisation de projets « vallée ».

Jean-Loup Binias évoque également la nécessité pour les acteurs du secteur culturel de se connaître mieux, par l'intermédiaire éventuellement d'un guide papier, ou d'une plateforme internet. L'idée d'organiser tous les ans un grand forum culturel sur le modèle d'un forum des associations serait également à creuser afin que les gens puissent se rencontrer en chair et en os. Les autres présents expriment leurs doutes quant à l'efficacité de tels outils.

Peut-être serait-il tout simplement bien de disposer d'un listing excel remis à jour régulièrement de toutes les structures et associations culturelles de la vallée, avec leurs contacts et une description en 2 phrases maxi de leur activité. Le tableau proposé en début de réunion pourrait constituer un point de départ à l'établissement de ce listing.

Il est pointé le besoin d'améliorer la communication dans la vallée sur 2 niveaux :

- entre les acteurs culturels eux-mêmes
- auprès de l'ensemble du public destinataire des actions